

Le Président

Monsieur Mustapha Ouladsine
Vice-Président délégué aux infrastructures
numériques et à l'intelligence artificielle
pour la recherche

N/Réf. : EB/DY/ 20-020789
Objet : Lettre de Mission
Copie : Serge Amabile – Vice-président en charge du numérique

Marseille, Mardi 11 Février 2020

Cher Collègue,

Compte tenu du rôle majeur que le numérique va jouer dans le pilotage de la recherche de notre établissement, j'ai souhaité créer une vice-présidence déléguée aux infrastructures numériques et à l'intelligence artificielle pour la recherche, rattaché à la vice-présidence en charge du numérique.

La principale mission, en lien avec la vice-présidence recherche, la vice-présidence déléguée à A*Midex et la vice-présidence numérique sera le pilotage global de la politique numérique transversale à la recherche. Il s'agira notamment de :

- Participer à l'analyse des besoins pour le développement du numérique ;
- Coordonner des projets communs en réponse aux appels à projets de recherche dans le domaine du numérique et l'IA au niveau régional, national et européen ;
- Piloter la prospective et la veille technologique pour favoriser l'innovation, le développement et la diffusion de la culture numérique et de l'intelligence artificielle au service de la recherche de notre université et de notre site ;
- Travailler à l'harmonisation de l'utilisation du numérique dans les unités de recherche ;
- Développer des liens autour du numérique avec les établissements partenaires, les collectivités locales, les pôles de compétitivité, etc.

Par ailleurs, dans l'ère de la technologie numérique actuelle, les données constituent un des outils essentiels aux progrès scientifiques ; elles contribuent à la recherche de qualité dans toutes les disciplines. Devant cette course à l'innovation, seuls les établissements qui mettent en place une infrastructure numérique et intelligence artificielle pour la recherche seront en mesure de rester compétitifs. La mise en place de cette infrastructure nécessite l'existence d'un réseau numérique pour la recherche, la gestion des données, l'accès aux logiciels de recherche et les moyens de calcul informatique de pointe pour la recherche. C'est dans ce cadre que le vice-président délégué aux infrastructures numériques et à l'intelligence artificielle pour la recherche aura pour mission de :

- Mettre en place une politique commune de gestion des données de la recherche.
- Optimiser et faciliter l'utilisation des données de la recherche par les unités de notre établissement.
- Travailler à l'évolution des infrastructures et services de calcul à haute performance et de stockage à long terme dans une démarche responsable vis-à-vis de l'environnement et en respectant les standards internationaux.
- Développer des interfaces logicielles répondant aux besoins de la recherche et permettant de faciliter l'utilisation des infrastructures locales, régionales et nationales.
- Créer une structure en Intelligence Artificielle et Numérique pour la Santé en lien avec le vice-président délégué thématique pour la santé.

Pour la réalisation de ces missions, vous bénéficierez notamment du soutien de la Direction Opérationnelle du Système d'Information (DOSI).

Vous serez amené à présenter régulièrement votre action devant la Gouvernance et le Conseil des directeurs de composantes et au moins une fois par an devant le Conseil d'Administration.

Sachant pouvoir compter sur vous pour mener à bien ces missions et me tenir informé de manière régulière de vos avancées, je vous prie de croire, cher Collègue, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs et les plus confiants.


Éric Berton

